

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 990 nommant M. Bouchet pour représenter l'Administration au cours de l'instruction d'une demande d'assistance judiciaire formulée par M. Mohamed Hassan .

n° 990

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
5 août 1953

Numéro JO  
n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro  
1 septembre 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Est nommé pour représenter l'Administration au cours de l'instruction d'une demande d'assistance judiciaire formulée par M. Mohamed Hassan devant le Tribunal civil de Djibouti, pour obtenir des dommages-intérêts contre le Territoire à la suite de l'accident mortel causé à sa tante, Mme Fathma Hassan, par un camion de la Compagnie des Gardes-Cercle, le 29 février 1952 : M. Bouchet, administrateur adjoint, 2e échelon, de la F.O.M.